



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 2 septembre 2016

La CGT-FAPT appelle les salariés du secteur des activités postales et de télécommunications à agir par la grève et dans les manifestations le 15 septembre 2016

Durant toute la période estivale les salariés des entreprises du secteur des activités postales et de télécommunications se sont mobilisés et ont lutté pour la satisfaction de leurs revendications contre les mauvais coups des directions. Cela a été le cas à La Poste avec les fermetures de bureaux de Poste à Rennes, Saint Malo, des réorganisations remises en cause ou reportées avec des emplois gagnés et l'obtention d'acquis et avancées significatives contre la précarité et pour avoir les moyens de bien faire son travail comme à Gap (04), sur la plaque de Chalette sur Loing dans le Loiret, à Rivesaltes au terme de 215 jours de grève, à la Pic de Royan (17), au service client Le Mans Pic Maine pour le respect du droit aux congés. Dans la branche des télécoms avec l'annonce de 5000 suppressions d'emplois dans le groupe SFR, à Bouygues télécom contre la fin des RTT, contre la fermeture des Mobistores dans les Pays de la Loire ... Là aussi des emplois et transformations de CDD en CDI ont été obtenus comme dans les boutiques SFD (SFR) et à La Poste.

Ils ont ainsi donné un prolongement à l'intense lutte menée durant le 1er semestre contre la loi travail et pour un code du travail du 21ème siècle.

De nouvelles mobilisations sont à l'ordre du jour comme l'action des salariés du Groupe SFR-NUMERICABLE les 6 et 15 septembre afin d'imposer d'autres choix suite à l'annonce faite par la Direction de supprimer 5000 emplois.

De nombreuses luttes également pour exiger le respect du droit de revendiquer afin de bien faire son travail et contre la répression, la criminalisation de l'action syndicale comme à La Poste en Savoie pour l'abandon immédiat des sanctions contre les 5 militants syndicaux dont le secrétaire du syndicat CGT FAPT.

La meilleure réponse à la violence, au mépris et à l'esprit revanchard du gouvernement et du MEDEF, passe par la mobilisation des salariés dans leur entreprise pour poursuivre la lutte contre la loi travail et gagner immédiatement des avancées sociales avec des décisions prises collectivement pour leur participation à l'action à partir de leurs revendications.

La meilleure façon de combattre cette loi antisociale est d'exiger les emplois nécessaires pour bien faire notre travail. C'est partir à la conquête de l'emploi stable qualifié et bien rémunéré pour tous.

C'est en ce sens que la CGT FAPT appelle l'ensemble des salariés des entreprises du secteur des activités postales et de télécommunications à décider collectivement la grève et la participation aux rassemblements, manifestations avec les salariés des autres professions le 15 septembre.

En ce sens elle a interpellé les autres organisations syndicales du secteur pour créer les conditions de la réussite de cette journée d'action interprofessionnelle unitaire.